



Association régionale de Pickleball de Laval (ARPL)

CODE D'ÉTHIQUE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE PICKLEBALL DE LAVAL

L'Association régionale de pickleball de Laval est une organisation sportive à vocation essentiellement participative. L'élément compétitif ne doit en aucun moment être source de désagrément pour tous.

La violence physique et/ou verbale est interdite sur les terrains.

Afin de permettre à toutes et tous de jouer dans un environnement sain, des règles d'éthique ont été adoptées et doivent être respectées en tout temps.

En devenant membre de l'ARPL), je m'engage à:

- démontrer un esprit sportif en tout temps;
- appeler les décisions sur les balles jouées le plus fidèlement possible;
- être poli, ne pas faire preuve de vulgarité, à utiliser un langage respectueux, non agressif et non intimidant dans toutes les communications verbales ou écrites;
- ne pas commettre de gestes abusifs et/ou obscènes;
- ne pas poser de geste ou tenir des propos allant à l'encontre de la mission de l'ARPL;
- respecter le mode de fonctionnement quant à la réservation de plage de jeu et l'utilisation des terrains réservés à l'usage exclusif de l'ARPL;
- retirer mon nom de la page Web des présences et absences avant la tenue de l'activité si je prévois m'absenter.

Sanctions

Tout joueur qui ne respecte pas le code d'éthique de l'ARPL pourra être sanctionné conformément aux statuts et règlements de l'ARPL.

Adopté par le Conseil d'Administration de l'ARPL le 9 juin 2024